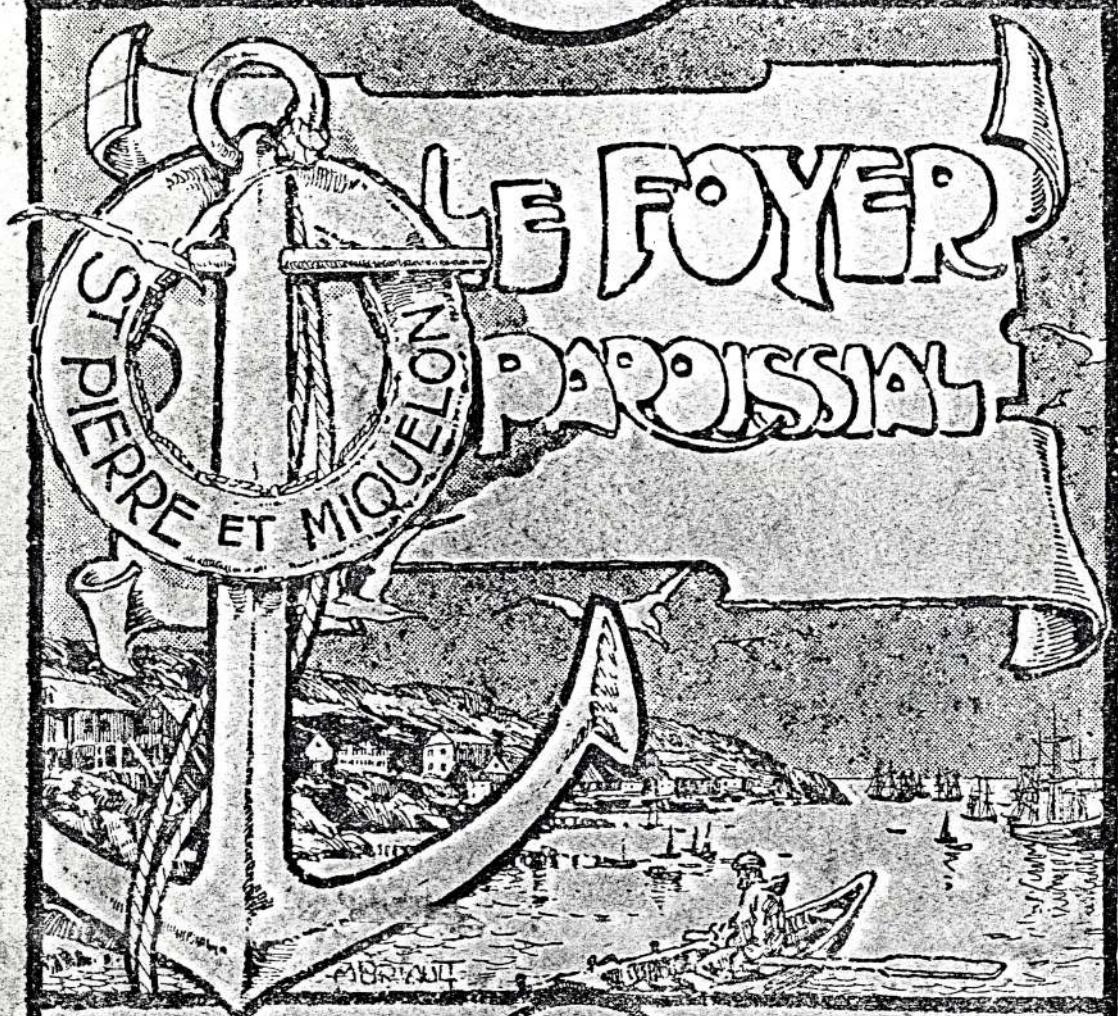


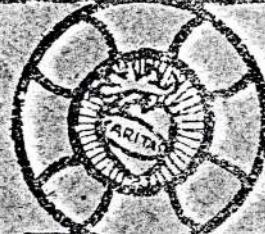


Bulletin Mensuel
7^{me} Année
N° 73



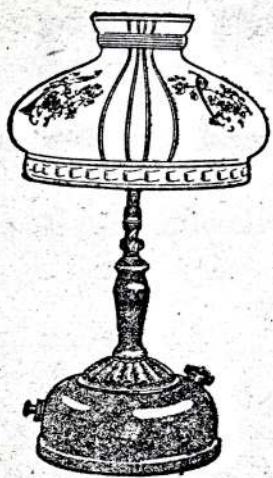
ABONNEMENT

(servi par la Poste)
France . . . 10 fr.
Etranger . . . 12 fr.



ADMINISTRATION

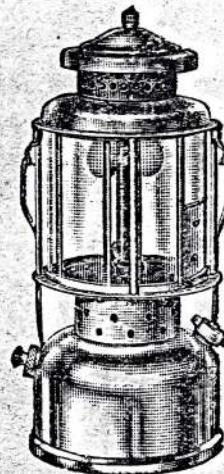
Au Presbytère
de Saint-Pierre



MÉLIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ ÉGALEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^{ve} A. PATUREL.

V^{ve} A. PATUREL

ÉPICERIE, GROS ET DÉTAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets
TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE C. ISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS
VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS



LESPAGNOL FRERES

QUI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix

VÊTEMENTS TIP TOP

Les nouveaux tissus d'automne TIP-TOP sont prêts !... Tous ces magnifiques tissus forment la plus belle collection que nous ayons pu présenter depuis plusieurs années. C'est le fruit de six mois de recherches sur tous les marchés de draps d'Europe et d'Amérique. Voyez-les ! Examinez les modèles terminés ! Admirez-en le beau travail, la belle coupe !



PRIX UNIQUE :

24 Dollars

Grâce à un gros volume d'affaires, grâce aux économies réalisées dans la fabrication et la distribution, TIP-TOP peut vous livrer à des prix surprenants un COMPLET ou un PARDESSUS faits sur mesure et garantis comme devant vous satisfaire pleinement.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS

Chez **Etienne DAGUERRE**

SAINT-PIERRE & MIQUELON



1930

Le FOYER PAROISSIAL

Bulletin mensuel (7^{me} Année).

Les abonnements sont annuels et partent du mois de janvier.

Prix de l'abonnement, servi par la Poste :

POUR TOUTE LA FRANCE : 10 fr. — POUR L'ÉTRANGER : 12 fr.

Prix du N° : 0 fr 75

En Dépot, à Saint-Pierre :

Chez Mme GLOANEC, M. Albert BRIAND,
M. Pierre LE TIEC.

N. B. — A Saint-Pierre, le recouvrement des abonnements se fera à domicile, après la distribution du présent Numéro. — Un récépissé de paiement sera laissé à chaque Abonné.

Quant à nos chers Abonnés de France, du Canada, de Terre-Neuve et des Etats-Unis, nous les prions de nous faire parvenir *au plus tôt* le montant de leur abonnement, si ce n'est déjà fait.

Au cas où ils ne voudraient plus recevoir notre Bulletin, qu'ils aient la bonté de nous en informer, ou de nous retourner le présent Numéro.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues, soit : 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929.

Ne serait-il pas bon, dans les familles, d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé ?...

Prix de la collection d'une année : 6 fr. — Les 5 premières années : 20 fr. — La 6^{me} année : 8 fr. — *S'adresser au Foyer.*

Prière à nos chers Abonnés de nous aviser sans retard des changements de domicile, afin que le *Foyer paroissial* ne subisse pas de retard dans la distribution.

— Quand il y a lieu de faire une nouvelle adresse, ils voudront bien envoyer *1 franc* pour frais d'impression.



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h. 1/2, 8h. et 10 h.

Jours de semaine : 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles VÉPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

L'Angelus est sonné le matin à 6h., et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

N. B. — RÉUNIONS D'OEUVRES. — Elles ont lieu au Foyer paroissial, dans les locaux qui leur sont affectés.

Un Règlement intérieur en détermine les jours et l'heure.





Calendrier du Mois de Février 1930

AVIS. — Les Cérémonies de la Communion solennelle et de la Confirmation auront lieu, cette année, le 8 juin, fête de la Pentecôte.

1 Samedi. — 1^{er} du mois. — St Ignace, év. et mart. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

2 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Fête de la Purification de la B. V. M. — Anniversaire de la mort [1852] du Vénérable Serviteur de Dieu François-Marie Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St-Esprit et du St- Cœur de Marie. — A 10 h., bénédiction des cierges ; grand'messe, avec exposition du T. S. Sacrement. — A 2 h., vêpres [exposition du T. S. Sacrement], puis procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Jeudi. — St Tite, év. et conf. — Anniversaire de l'Election de N. S.-P. le Pape Pie XI [1922]. — A 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves des écoles libres. — A 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi. — 1^{er} du mois. — St Romuald, abbé. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

9 Dimanche. — Solennité de l'Immaculé Cœur de Marie, Refuge des Pécheurs. — Après les vêpres instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

11 Mardi. — 2^{me} du mois. — Fête de l'Apparition de la Ste Vierge à Lourdes [1858]. A 7 h., messe du Tiers- Ordre. — Le soir à 6 h., chapelet et bénédiction. — A 8 h. 1/4 au Foyer paroissial, conférence sur N.-D. de Lourdes, et projections.

12 Mercredi. — Les 7 Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites. — Anniversaire du couronnement de N. S.-P. le Pape Pie XI.

16 Dimanche de la Septuagésime — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., comm. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

19 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

20 Jeudi. — Le soir, à 4 h. 1/2, au Foyer par., conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves de l'école publique.

22 Samedi. — Fête de la Chaire de St Pierre à Antioche. — A 7 h., messe des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

23 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 8 h., comm. mens. des garçons.

24 Lundi. — St Mathias, ap. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

Voulez-vous

faire une agréable surprise à une famille pauvre, à une famille amie, à une de vos connaissances résidant au Canada, aux Etats-Unis, en France?

Offrez-lui un abonnement au FOYER PAROISSIAL ! Vous ferez sûrement plaisir et beaucoup de bien...



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE 1929 AU 15 JANVIER 1930)

-----*

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,
Le 16 décembre : JÉZÉQUEL, Yvette-Paule-Marie-Thérèse. Parrain : Paul Jézéquel ; marraine : Louisa Turgot, — *Le 22 décembre* : ROBLOT, Jacques-Arsène-Noël. Parrain: François Ithurrart ; marraine : Marie-Josèphe Roblot : — GIRARDIN, Henri-Pierre-Albert. Parrain : Pierre Dérible ; marraine : Albertine Girardin. — *Le 23 décembre* : PIÉTRI, Paul-Vincent. — *Le 25 déc.* : BRIAND, Paul-Francis-Noël. Parrain : Paul Roverch ; marraine : Georgette Bonnieul. — BASLÉ, Gustave-Jean-Noël. Parrain : Gustave Allain ; marraine: Jeanne Gorget. — *Le 29 décembre* : QUÉMART, Eugène-Victor-Grégoire. Parrain : Grégoire Larranaga ; marraine : Mathilde Quémart. — *Le 5 Janvier* : DÉJOUÉ, Bernadette-Léone-Marie. Parrain : Julien Déjoué ; marraine : Azelma Lemaine. — CAPDEVILLE, Jeanne-Marcelle-Augusta. Parrain : Gabriel Planté ; marraine : Armelle Le Buf.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 9 Janvier : CARRICART-SILVIET, Martin, et LÉGRONNE, Henriette.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 18 décembre : BELLOC, Jean-Baptiste, 65 ans. — *Le 23 décembre* : PIÉTRI, Paul-Vincent, 1 jour. — *Le 2 Janvier* : JAQUET, Emile, 56 ans.

-----◆-----

Notre Loterie.

Notre Loterie gratuite —100 lots— en faveur des abonnés de St-Pierre, de l'Île et de Miquelon, a été tirée au Foyer paroissial, en présence des E. de M., le lundi 13 Janvier, à 8 h. du soir. Voici les N°s gagnants :

1. 7. 9. 25. 28. 32. 47. 50. 58. 61. 64. 68. 69. 79. 91.
98. 104. 107. 108. 116. 124. 137. 140. 145. 146. 156. 157. 160. 164. 171.
173. 177. 182. 183. 186. 196. 203. 205. 207. 217. 227. 229. 235. 237. 240.
252. 254. 255. 261. 263. 268. 285. 294. 297. 299. 305. 312. 313. 318. 319.
324. 337. 342. 345. 348. 371. 375. 384. 385. 387. 360. 402. 404. 405. 411.
412. 425. 435. 442. 446. 453. 460. 465. 466. 469. 471. 481. 495. 496. 497.
502. 504. 509. 526. 540. 568. 571. 575. 576. 577.

Pour retirer les lots gagnés, on est prié de se présenter au Foyer Paroissial, Salle des E. de M., le Jeudi, à 2 h. , ou le Dimanche après les vêpres. Les lots non réclamés avant la mi-février resteront au profit d'une autre tombola.



La Bonne Page

8. — Le Décalogue. — Nos devoirs envers Dieu.

III. — Les dimanches sanctifieras En servant Dieu dévotement.



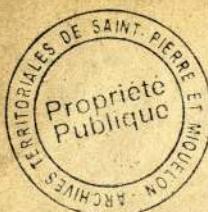
E troisième Commandement de DIEU nous ordonne d'être fidèles à sanctifier le jour du Seigneur, qui est le dimanche. L'Ecriture Sainte nous représente DIEU travaillant « six jours » pour créer le monde et l'organiser. Le septième, « il se reposa ».

Les jours de DIEU ne sont pas les jours de l'homme : mais, par ce grand exemple, une leçon est donnée à l'homme dès le moment où il prend possession du monde : cesser le travail un jour sur sept pour rendre ses devoirs au Créeur. C'est l'institution de la **semaine**, dont l'origine divine, ainsi établie, révèle l'importance et la grandeur. Chez les Juifs, ce jour de repos et de prière était le samedi ; les Apôtres l'ont remplacé par le dimanche, en l'honneur de la Résurrection de Jésus-Christ, à Pâques, et de la fondation de l'Église, à la Pentecôte, qui eurent lieu un dimanche (*Act., xx, 7; I Cor., xvi, 2*).

En ce jour, à moins de nécessité pressante, tout gros travail nous est donc défendu, comme bâtir, labourer, forger, etc. Il nous est également défendu de faire travailler à notre place nos serviteurs ou nos ouvriers.

— C'est là ce qu'on appelle les « œuvres serviles » ou travaux manuels dans lesquels le corps a la part principale, par opposition aux « œuvres libérales » ou travaux de l'esprit. Les œuvres communes ou mixtes se rattachent à ces dernières : se promener, voyager, chasser, etc.

Mais cela ne suffit pas : il faut aussi honorer DIEU par des sacrifices. Or, dans la loi chétienne, le sacrifice qui remplace tous les autres est la Messe. C'est le grand sacrifice, pur et magnifique, de DIEU à DIEU, pour l'humanité, pour le peuple, et spécialement pour ce petit groupement de chrétiens qui s'appelle la *paroisse*. Nous ne sommes dispensés d'y assister que pour cause de nécessité, devoirs d'état, maladie, voyage, ou trop grand éloignement d'une église. Dans ce dernier cas, on se fera un devoir de prier chez soi.



DIEU bénit les peuples et les familles qui gardent son jour. Le **Dimanche**, en effet, c'est le *jour du Maître*; ne le lui volons pas.

On dit quelquefois: « Il faut bien manger le dimanche comme les autres jours. » — Sans doute : et c'est pourquoi, les autres jours, il faut faire des provisions pour le dimanche. C'est la seule conclusion à tirer de cette réflexion ridicule.

Ajoutons que cette loi du dimanche est éminemment sociale. L'homme a besoin d'un jour de repos par semaine pour réparer ses forces et jouir sainement de la vie, non seulement de la vie matérielle, mais de la vie de l'esprit, de l'intelligence et du cœur, pour goûter en paix les joies de la famille, pour lever de temps en temps les yeux vers les régions supérieures et n'être pas toujours courbé, comme une bête, vers la terre et les choses de la terre...

Au reste, l'expérience est faite : le travail du dimanche n'est bon ni pour les individus, ni pour les familles, ni pour les peuples. Il les abrutit sans les enrichir.

(A suivre)

M. R. LE ROY.



Prorogation du Jubilé

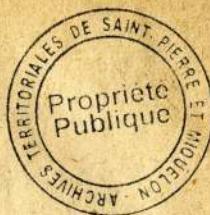
L'ANNÉE 1929, année jubilaire de l'ordination sacerdotale et de la première messe (20 et 21 décembre 1879) de N. S.-P. le Pape Pie XI, avait bénéficié de la grâce insigne d'un Jubilé

Voulant condescendre aux prières qui lui ont été adressées de toutes parts, le Souverain Pontife a décidé, par son Encyclique « *Quinquagesimo ante anno* » du 23 décembre 1929, d'accorder la faveur qu'elles sollicitent, si insolite qu'elle puisse être, et il a prorogé le Jubilé dans les mêmes conditions et avec les mêmes priviléges, jusqu'à la fin de juin 1930.

Les Catholiques ne manqueront pas de profiter encore, et avec reconnaissance, de cette bonne aubaine.

A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.



Échos du Mois

(DU 15 DÉCEMBRE 1929 AU 15 Janvier 1930)



Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 14 vapeurs et 12 voiliers.

A Saint-Pierre ... autrefois. — « Toutes mascarades et déguisements quelconques sont défendus.

« Ceux et celles qui contreviendront aux défenses faites à cet égard et seront trouvés, de jour ou de nuit, sous le masque, ou déguisés sans masques, subiront un mois de prison.

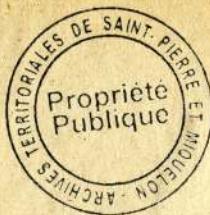
« *Ainsi arrêté par l'Assemblée générale de la Commune des Iles St-Pierre et Miquelon, tenue au Gouvernement, le 13 Janvier 1792.* »

Travaux de réfection à l'Eglise. — La toiture étant sérieusement endommagée, le Conseil de Fabrique s'est décidé à y porter remède. Mais comme le budget ordinaire de l'église ne lui permet pas d'assurer seul le paiement des frais, il a demandé au Conseil municipal de lui venir en aide. Cette requête ayant été agréée par la majorité du Conseil, il sera sans doute possible de commencer les travaux dès le printemps. Les réparations à faire dans l'intérieur de l'église seront entreprises dans la suite, au fur et à mesure de l'arrivée de ressources.

Noël — à l'Eglise. — Malgré le mauvais temps et le verglas, l'église, éclairée *a giorno* et magnifiquement ornée, est remplie de fidèles. Voici l'heure solennelle : le *Minuit, Chrétiens !* retentit, chanté par des voix d'hommes, pendant que le clergé fait son entrée au chœur, suivi de Mgr le Préfet Apostolique qui va célébrer la messe pontificale annoncée. Celle-ci se développe avec la magnificence des rites sacrés que les Saint-Pierrais connaissent.

Après l'évangile, le Père Lucas, qui remplit les fonctions de diacre, fait le sermon d'usage. Il montre comment, par étapes, Dieu et l'homme se sont rapprochés, jusqu'au jour où le Verbe a réalisé l'ineffable mystère de l'Emmanuel, « Dieu avec nous ».

La messe terminée, trois prêtres distribuent la sainte Communion, pendant que la chorale des E. de M., puis le chœur des hommes, avec accompagnement de voix d'enfants, font entendre de ravissantes pastorales. Deux messes basses, pendant lesquelles les fidèles font leur action de grâces, terminent la fête de la nuit à l'église. Dans chaque maison a lieu ensuite le réveillon traditionnel.



A la messe de l'aurore, les paroissiens âgés ou moins « smart » et les petits enfants viennent communier à leur tour. Et la plupart se retrouvent à l'église, à 10 h., pour la grand'messe, chantée par le Père Cardinal.

Dans l'après midi, à 2 h. 1/2, l'église est de nouveau comble : la foule chrétienne veut assister aux vêpres solennelles et recevoir la bénédiction papale que Monseigneur va donner, par Indult du Saint-Siège. En résumé, chacun pouvait dire à la fin de la journée, en parlant de cette fête de Noël : « Que c'était beau ! »

Dans les écoles libres. — Comme d'ordinaire à pareille époque, les enfants des écoles libres, avant de commencer les vacances du Nouvel An, ont offert à Monseigneur leurs voeux de bonne année. Au Pensionnat et à Sainte-Croisine a eu lieu une petite fête tout intime, avec de la musique, des chants, des saynètes de circonstance.

Au collège Saint-Christophe, dans la salle du patronage, c'a été en même temps la fête de l'Arbre de Noël, avec distribution d'articles de bureau, de jeux, d'instruments de musique, de bonbons. Grâce à la générosité de plusieurs commerçants et familles Saint-Pierraises, des lots de vêtements et chaussures ont pu être envoyés aux parents des petits camarades moins fortunés. On a inauguré un appareil de projections fixes qui servira à rendre plus attrayant l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences ; et c'est ainsi que les spectateurs ont été conduits en Champagne où ils ont vu comment se prépare ce vin bien connu à St-Pierre, dont les pays *secs* font une si grande consommation. Pour finir, des films comiques : *L'Enfant qui prend des leçons de violon*, et les deux *Ennemis politiques* qui finissent par en venir aux mains.

Au Foyer paroissial. — Dimanche soir, 29 décembre, a eu lieu une « Soirée de Noël » où s'est rencontrée une assistance des plus sympathiques. Avec Mgr le Préfet Apostolique étaient présents aux premiers rangs M. le Gouverneur, M. le Maire et Mme Gloanec, le R. P. Poisson, directeur du Collège, la Rde Mère Supérieure du Pensionnat et la Directrice de l'Hospice, des papas et des mamans dont les enfants allaient montrer leur savoir-faire.

Le rideau s'est levé sur une saynète : « Petit Jésus et les petits enfants », spectacle ravissant, salué par de longs applaudissements. Ce sont les enfants du Pensionnat, mignonnes fillettes dans l'attente de la visite du « Petit Jésus », puis des anges aux splendides costumes, enfin, et surtout, dans un berceau un amour d'Enfant Jésus. Disons tout de suite que ce premier N° du programme a été interprété délicieusement.

Un autre Numéro : « La vieille balayeuse », saynète en deux actes, par les éées de Ste-Croisine, n'a pas eu moins de succès.



Les Jeunes de l'« Avant-Garde » se sont chargés de fournir plus particulièrement la note gaie avec une comédie désopilante : « Le Petit de mon Frère » et avec des chansonnettes comiques ; et ils y ont réussi.

Ajoutons que les morceaux de piano et les monologues ont récolté, eux aussi, d'amples applaudissements et ont donné la mesure de la culture artistique de tout ce petit monde.

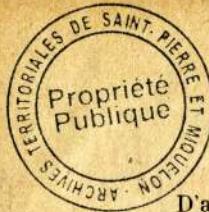
Danger des armes à feu. — Souvent déjà on a eu à déplorer des accidents causés par la négligence dans le maniement d'armes à feu. Dans cet ordre de choses, la prudence devrait être plus particulièrement recommandée aux jeunes auxquels les parents croient pouvoir confier un fusil, car facilement, sans s'en douter et sans le vouloir, ils deviennent un danger pour la sécurité publique. C'est ainsi que le jeune Paul Lebailly, âgé de 17 ans, revenant de la poste le 26 décembre, à 10 h. 1/2, a été atteint, dans les parages de la place du Gouvernement, d'une balle de carabine à la poitrine. Le projectile — il a pu être extrait à l'hôpital — avait touché une côte qui, heureusement l'a fait dévier ; et ainsi le poumon n'a pas été atteint. Paul Lebailly est en bonne voie de guérison. Une enquête a été ordonnée.

Le jour de l'An. — Il a été « quelconque », avec un verglas qui n'a pas facilité les visites traditionnelles.

A l'église, les offices ont eu lieu comme le dimanche. A la messe de 8 h. et à la grand'messe, Monseigneur a exprimé aux paroissiens ses vœux de nouvel an : La paix aux hommes de bonne volonté, avec le courage dans l'accomplissement du devoir chrétien !

Le soir, à 8 h. 1/2, on s'est pressé au Foyer paroissial pour voir « Feu ! », grand film sensationnel.

La question de la pêche. — Il s'agit, non pas de la « petite pêche » telle qu'elle se pratique chez nous, mais de la « grande pêche » sur les bancs, par les voiliers et les chalutiers. Beaucoup se demandent, devant les résultats déficitaires de la dernière campagne, s'il ne serait pas préférable de porter les efforts sur le Groenland. On sait qu'un essai dans ce sens a été tenté par la « Morue Française ». Le quatre-mats « Zazpiakbat », ayant quitté le port de Saint-Pierre en septembre, est allé jeter ses lignes au Groenland ; après deux mois de pêche, à bout de sel, il a regagné les côtes de France, ayant chargé 9,800 quintaux de poisson. Ce superbe résultat a engagé, dit-on, la Compagnie la « Morue Française », à intensifier ses tentatives dans ces parages si fortunés. Parmi les navires qu'elle a l'intention d'armer pour la prochaine campagne, se trouvera le « Mulhouse », le vapeur bien connu, attaqué et pillé par des pirates il y a quelques années dans les eaux américaines où il devait porter un chargement de whisky.



D'après le Commandant Beaugé qui vient de faire une conférence à St-Malo aux armateurs et capitaines, la crise que subit depuis quelques années la pêche à Terre-Neuve ne saurait se prolonger. Les observations scientifiques faites jusqu'ici établissent, en effet, que les mauvaises périodes ne durent pas à Terre-Neuve plus de quatre années, époque durant laquelle le poisson semble remonter au Groenland ; par contre le phénomène contraire s'observe : mauvaise année au Groenland, bonne année à Terre-Neuve.

Conférence. — Mardi soir, 14 janvier, a eu lieu, au Foyer paroissial, une canserie par Monseigneur sur un sujet annoncé le dimanche précédent, qui avait intrigué plus d'un paroissien : « Un côté d'une vie humaine ». C'a été l'étude psychologique d'une tendance commune, hélas ! dans le monde des âmes et dont le mot « jalouse » donne une assez juste idée.

Le conférencier a montré de quoi on est jaloux dans le monde ; et ainsi a défilé toute une série de silhouettes vivantes où la jalouse se manifeste à propos de motifs divers, par exemple : la santé, la beauté, la taille, la jeunesse, la toilette, la vertu, la fortune, la gloire, l'autorité, la popularité, l'amour, etc. Mais le mal, si étendu qu'il paraisse, n'est pas sans remède. Et ce remède, les Anciens le cherchaient dans cet aphorisme : « Connais-toi toi-même ! » Le chrétien le trouve plus sûrement dans la pratique de l'humilité et du renoncement. D'autre part, ce mal n'est pas sans présenter de sérieux avantages : il aide, mieux que l'amitié, à se connaître et favorise, chez ses victimes, dans des conditions souvent merveilleuses, les vertus chrétiennes et tous les intérêts spirituels en vue du salut.

Des projections ont suivi la conférence. Comme il avait été question, à l'église, de l'Oeuvre Antiesclavagiste, Monseigneur a rappelé sommairement ce qu'était et est encore l'esclavage dans plus d'une contrée d'Afrique. Il a ajouté qu'à Madagascar, lors de la libération officielle des esclaves par le Gouvernement français, beaucoup de ceux-ci n'ont pas voulu de la liberté qui leur était octroyée, et ont préféré rester avec leurs maîtres, indigènes comme eux, où ils faisaient pour ainsi dire partie de la famille. Ces remarques ont fait admirer, avec un intérêt d'autant plus grand, quelques types malgaches et quelques scènes de la vie dans la grande île française de Madagascar.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS le 25 décembre par le « Farnorth » : A. et Mme P. Andrieux et enfant ; M. G. Hacala.

PARTIS, le 26 décembre : M. et Mme W. Thébault ; MM. D. guerre, Laurelli, Mc Donald, J. Allain, C. Morazé.

ARRIVÉS, le 5 janvier, MM. et Mmes R. Brécy et enfant, A. Ruault ; MM. G. et M. Borries, F. Derrien, C. Girardin, L. Jézéquel, A. Paret.

PARTIS, le 9 janvier : MM. et Mme E. Folquet ; Mme E. Tillard et deux enfants ; MM. N. Derrien, Malenfant, P. Ménard, H.-A. Paturel ; M^{me} Lárralde.



Un peu de notre Histoire (88).

Nous sommes à la fin de juin 1793.

Les Anglais, maîtres de Saint-Pierre, s'étaient adjugé la plus grande partie des biens des habitants ; mais, chose surprenante et qu'on ne s'explique pas, sinon qu'ils n'en trouvèrent pas l'emploi, ils ne s'emparèrent pas de la gent chevaline, ainsi qu'il apparaît du document ci-après, traduit en français :

7 Juillet 1794

Reçu de M. Jean Seir [lire Sire] deux pouliches et une jument et poulain en ordre pour en faire le meilleur prix possible pour lui, et je devrai lui remettre l'argent pour eux quand ils seront vendus.

Signé : Robert Brine

Il semble que, en dépit des pénibles conditions du moment, Jean Sire devait tout de même avoir foi en l'honnêteté de ce Robert Brine qu'un document de l'époque nous montre comme étant boucher à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Si les Anglais eurent à pourvoir à la nourriture des habitants--et de quelle façon ! — ils ne peussèrent pas cependant la condescendance jusqu'à leur fournir le combustible ; et pourtant le major Thorne ne tint nullement à laisser ses prisonniers périr de froid. Il en référa en conséquence au gouverneur de Terre-Neuve et fut autorisé à permettre à ceux des habitants qui avaient des bateaux, laissés temporairement à leur disposition, d'aller couper du bois sur la Grande-Terre.

Voici une de ces permissions accordée à un nommé Pierre Chiasson, le 26 octobre 1793, et traduite en français :

Par Pereg. Francis THORNE, major-commandant des îles St-Pierre et Miquelon. En conséquence du pouvoir à moi donné par son Excellence Sir Richard King, gouverneur et Commandant de l'Île de Terre-Neuve et Dépendances, pour procurer du bois de la dite île pour l'usage des habitants Français de St-Pierre et Miquelon :

Permission est par ceci accordée à Pierre Chiasson, patron du schooner « Révolution », navigant avec quatre hommes, de passer à la Baie Despair ou autres endroits commodes de Terre-Neuve et embarquer en conséquence le bois sur ce bateau.



Toutes personnes sont par conséquence strictement empêchées d'inquiéter et de s'opposer au service nécessaire du dit patron et de son équipage.

Donné à Saint-Pierre, ce 26^e Jour d'octobre 1793.

Peregr.- Francis Thorne, major-commandant.

Et pendant que nos compatriotes miséraient, les Anglais, on va le voir, s'amusaient....

(A suivre)

E. S.

Pour sauvegarder la morale.

Le Préfet de police vient de faire paraître une ordonnance d'après laquelle il est interdit à l'avenir, à tous les jeunes gens des deux sexes n'ayant pas atteint leur vingt et unième année, d'aller au bal sans une autorisation écrite de leurs parents ou de leur tuteur.

Il est également interdit soit de couper la lumière, soit de la tamiser dans les salles de danse.

Les soirées dansantes doivent se terminer à dix heures et demie ; et les personnes y prenant part devront s'inscrire sur un registre *ad hoc*.

N. B. — Les susdites mesures ont été prises à Tokio, au Japon.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 1930)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, *le 22 décembre*: Adèle REVERT. Parrain : Jean Revert ; marraine : Marie Parson.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 14 décembre* : Adolphe GAUTHIER et Jeanne GUILLAUME.

SEPULTURE — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 4 janvier* : BOUDET, Desiré, 59 ans.

La situation. — Il n'y a pas souvent - et c'est fort heureux. - un raz de marée à enregistrer pour alimenter la chronique de l'Île. Actuellement, rien d'important n'est à signaler. Les « citadins » d'hiver nous ont quittés depuis longtemps; et ceux qui malgré tout restent fidèles au « Caillou » vivent la vie sans incidents des peuples heureux. Disons plutôt qu'ils s'y résignent, car le travail manque. Or il faut manger pour vivre ; et quand la pêche a été médiocre, on est vite à bout des petites économies de l'été.



Noël. — Une fois de plus, la fête de Noël a été consolante à l'Île. Assistance nombreuse et nombreuses communions à la messe de minuit, en dépit du mauvais temps. Eglise splendidement ornée et illuminée. Chants impeccables. Si le Bon Dieu se contente de la foi, de la bonne volonté et du dévouement, il a dû se plaire ce jour-là au milieu de nos pêcheurs.

Tout n'est pas rose ... en Amérique !

Il est entendu que les Etats-Unis sont « le pays des hauts salaires », mais c'est aussi le pays du coût élevé de la vie. Pour en donner une idée, nous reproduisons des renseignements fournis récemment au Congrès catholique de Green Bay (Wisconsin), présidé par Mgr Rhode, évêque du lieu.

Les débats portaient sur les problèmes sociaux de l'industrie. Dans le rapport du Dr Hagerty sur les salaires et le foyer nous lisons :

« On peut déclarer, sans crainte de se tromper, que pour entretenir, en ce moment, une famille de 5 ou 6 personnes avec le minimum de décence, il faut un revenu de 1.800 à 2.000 dollars [45.000 à 50.000 Fr.]... Or, dans nos industries, 70 à 90 % des ouvriers de plus de 18 ans touchent moins de 2.000 dollars. »

Le Directeur du Bureau catholique de Bienfaisance de Green Bay cita le cas de plusieurs familles ouvrières, où le père, bien portant et ne souffrant pas du chômage, n'arrivait pas à faire vivre les siens avec son salaire : le Bureau de Bienfaisance était obligé de leur allouer de 16 à 32 dollars par mois [de 400 à 800 fr.]. Dans une famille composée du père, de la mère et de 4 enfants, le salaire du père s'élevait à 104 dollars par mois [2.600 fr.]. Or la dépense mensuelle était de 61,75 dollars pour la nourriture [1.543 fr. 75], 25 pour le loyer [625 fr.] et 33,40 pour l'éclairage, le chauffage, l'habillement, les soins de santé, etc. [835 fr.] : cette dépense de 120 dollars ayant été considérée comme normale, après mûr examen du Bureau, celui-ci dut allouer à la famille un subside mensuel de 16 dollars.

[*Nation. Cathol., Welf. Council Bulletin, 1929.*]

POUR AVOIR DE BONNES SEMENCES,
il faut exiger les **sachets de graines** potagères et fleurs
éprouvées ou récoltées par les

Célèbres Cultures de Graines

LE PAYSAN

En vente chez P. LE TIEC, à St-Pierre.



Chronique de Miquelon

(DU 15 DÉCEMBRE 1929 AU 15 JANVIER 1930)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, *le 13 janvier* : Marie-Nathalie POIRIER. Parrain : Albert Coste ; marraine : Lætitia Poirier.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,
Le 17 décembre : Joseph-Désiré VIGNEAU, 65 ans.- *Le 18 décembre* : Henri DISNARD, 61 ans.- *Le 24 décembre* : Angèle BRIAND, née Vigneau, 79 ans.

Embarquement du poisson. — Un premier lot de morue séchée est parti pour St-Pierre par le « Dangeac ». Le vapeur norvégien « Eina » est venu prendre un autre lot. Il reste à embarquer les deux tiers du produit de la campagne,— le mauvais temps ayant gêné jusqu'ici les expéditions.

Le verglas. — A la suite des pluies des 21 et 24 décembre, les chemins sont devenus impraticables pour les simples piétons. Par contre, les nappes glissantes font le bonheur des propriétaires de patins et de traiteaux.

Arbre de Noël. — Dimanche, 5 janvier, les enfants ont donné une séance créative au Foyer. Le clou en a été l'Arbre de Noël, avec distribution d'objets divers, à la grande satisfaction des petits et aussi des grands.

L'Assistance médicale. — Elle est précaire à Miquelon depuis le 7 nov., date du départ du Dr Dunan. On se souvient que M. Fougère, Délégué du Conseil Supérieur des Colonies, avait été prié d'intervenir auprès du Ministre pour qu'une prompte solution soit donnée à la difficulté existante. Sa réponse, datée du 29 nov., faisait espérer qu'on ne tarderait pas à avoir un médecin.

En attendant, un médecin de St-Pierre devait venir à Miquelon chaque quinzaine, par voyage spécial, et en outre quand il serait appelé pour un cas urgent ; mais cette combinaison, pendant la période hivernale surtout, ne paraît pas donner pleine satisfaction.

Dernière heure. — Une pétition adressée à M. le Gouverneur vient d'être présentée à la signature des Miquelonnais. Elle demande « que des démarches pressantes soient faites sans retard auprès de la Direction du Service de Santé des Colonies aux fins de désignation d'urgence d'un jeune médecin de ce corps pour servir à Miquelon. »

Alors ça va-t-il s'arranger ?

Scrupule honorable !

Réglés - mes comptes de fin d'année ! . . .

Ah, mais ! . . . ai-je payé mon abonnement au FOYER PAROISSIAL ? . . .



VOYAGEURS POUR LA FRANCE

Passez sur les Transatlantiques de la Ligne CUNARD. Vous aurez pour des prix modérés une traversée très agréable, soit dans la classe cabine, soit dans la classe touriste. Départ tous les vendredis de Montréal ou de Québec, directement pour Le Havre.

**PRIX des passages : A partir de 107 dollars,
toutes taxes comprises.**

A partir du mois de Décembre, les départs auront lieu de Halifax, ce qui sera d'une grande utilité aux voyageurs partant de Saint-Pierre.

On peut consulter les plans des paquebots et retenir ses places chez les soussignés, Agents de la Ligne CUNARD pour Saint-Pierre et Miquelon.

G. LANDRY & Cie.

Pour les **Mamans** soucieuses de la **Santé de leurs Petits**.

Le Graminol

est l'**Aliment**, supérieur aux phosphates végétaux, qui convient le mieux aux enfants en bas âge.

Demandez-le, ainsi que les **Farines de Blé, Orge, Avoine, Riz** et le **Supercao**, suraliment végétal,

Chez Mme Vve A. PATUREL, à Saint-Pierre.

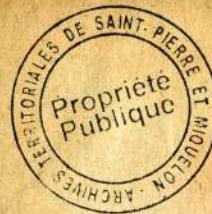
PENSION DE FAMILLE, à St-Pierre

CHAMBRES GARNIES A LOUER

Mmes LEROUX-COSTE

A vendre, tout de suite, pour cause de départ, une Maison, avec 800 mq de terrain, sise route de l'Anse à Ravenel.

S'adresser à Mme Vve Dominique Daguerre.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail. Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.Commission - Importation - Exportation-
Représentation.Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei Bastia

le seul véritable

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Farines

Demandez la marque
« Royal Household »
Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial ».

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.

FADA

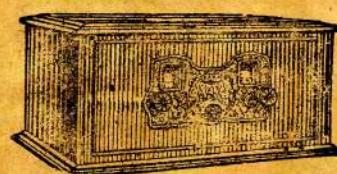
Radio



A. MAUFROY

REPRÉSENTANT

AUX ILES ST-PIERRE & MIQUELON



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 68 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez prix courants.

Ch. Houllegatte

Représentant

113, Route de Coutances

Granville [Manche]



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
 le meilleur
 le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
 le plus économique
 des Cafés décaféinés
Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
 « KODAK »

**Léon BRIAND
 ST-PIERRE & MIQUELON**

Dépôt de Journaux
 des Messageries Hachette
 Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
 Journaux de Modes Français et Etrangers
 Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS
 DIFFUSEURS
 PIÈCES DÉTACHÉES
 DUCRETET - PATHÉ
 RADIO L. L. - VITUS
 POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
 Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Romcière



La BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 800 Millions de dollars.

Capital versé: 29.798.010 de dollars.

Fonds de réserve: 29.798.010 de dollars.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même.

En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance